

<http://pierrealainmillet.fr/La-verite-du-capitalisme-la-loi-du>



La vérité du capitalisme ? la loi du taux de profit

- Lectures... -



Date de mise en ligne : dimanche 25 avril 2021

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le Progrès du 17 avril publie un article qui dénonce un scandale économique : "Comment une entreprise florissante a été coulée par des prédateurs en col blanc". Ce cas local ne me surprend pas et c'est loin d'être le premier. Il en existe même de plus grande taille. Il est très utile de le faire connaître, car il révèle en fait une vérité sur le capitalisme, la loi de la jungle...

Résumons : une entreprise du sud de Lyon d'une centaine de salariés, leader dans son domaine, est rachetée en 2014... Ce sont des investisseurs du Luxembourg et de Suisse issus de très grandes écoles et qui impressionnent tout le monde.

Mais très vite, des fournisseurs ne sont plus payés, les salaires tombent avec retard et un an plus tard, c'est la liquidation judiciaire... Une enquête est ouverte et il faut la détermination de la chargée d'enquête soutenue par la magistrate en charge de l'affaire pour comprendre le mécanisme... une multitude de comptes bancaires au Luxembourg, en Italie, à Hong Kong, aux Pays-Bas, des prestations de management bidons, des voitures de luxe et les voyages des familles au frais de la société. Les dirigeants habitent en Israël, à Dubaï, en Italie, en Suisse... Mais une information judiciaire est ouverte en 2016 pour « abus de biens sociaux, banqueroute, blanchiment, faux et usage de faux » avec des mises en examen quand les mis en cause réapparaissent en France. Il faut une preuve, et c'est une villa somptueuse de 7,3 millions d'euros à Saint-Barthélemy, la « perle des Antilles » qui appartient à une société domiciliée dans un paradis fiscal, mais qui appartient au racheteur principal...

La magistrate conclut « *C'est de la prédation de haut vol qui rapporte bien plus qu'un braquage avec moins de risques !* » Le procès devrait se tenir dans un ou deux ans...

La villa a été confisquée et l'entreprise a été rachetée avec une partie du personnel réintégrée.

A ceux qui pensent que cette affaire n'est qu'une affaire de "pourris", il faut rappeler l'affaire Vénissienne des fonderies Duranton devenues Saint-Jean Industrie avec un racheteur qui rompt les contrats clients et ferme l'entreprise sans payer les salaires avant de racheter une autre fonderie dans le Poitou, elle aussi fermée peu après. Cette personnalité de St-Jean d'Ardières, gros propriétaire immobilier à Lyon, est invitée dans les salons des pôles de compétitivité pour discourir sur l'entreprise...

Mais on peut aussi parler de Veninov et son repeneur qui bénéficie d'aides publiques avant de renier son accord pourtant cosigné par le préfet et laisser ce qui reste des salariés sur le carreau...

Et en sortant de Vénissieux, dès qu'on s'intéresse aux restructurations d'entreprises, comme dans la chimie, on trouve très souvent ce genre de situation, avec des dirigeants qui s'enrichissent pendant que des sites ferment, comme la vente par Arkema de ce qui est devenu "Kem One " au sulfureux financier Gary KLESCH avec des millions disparus avant de devoir laisser la place.

Et quand tout semble fait dans les règles juridiques, le résultat ne change pas... Les actionnaires de Sanofi ont touché 4 milliards de dividendes en 2020, un record dans une entreprise qui a licencié des centaines de salariés, notamment de chercheurs, avant de révéler son incapacité à concevoir un vaccin. Le groupe Bosch a réalisé 3 milliards de profit en 2020, en dessous des 4 ou 5 milliards des années précédentes, mais il ferme sa dernière grande usine de France (Rodez).

Le bilan, des petites affaires aux grandes, c'est que le capitalisme ne connaît qu'une loi, l'intérêt privé ! Et cette loi du

capitalisme est parfaitement résumée par Marx dans une formule célèbre qui fait le lien entre le moteur du profit et le crime...

« Avec des profits suffisants, le capital est très audacieux. Un certain 10 p. 100 assurera son emploi n'importe où ; 20 pour cent produiront certainement de l'activité ; 50 p. 100 â€” audace positive ; 100 pour cent le rendra prêt à piétiner toutes les lois humaines ; 300 p. 100 â€” et il n'y a pas de crime où il se jette, ni un risque qu'il ne courra pas, même au risque que son propriétaire soit pendu »